

École nationale
d'administration

1 rue Sainte-Marguerite
67080 Strasbourg Cedex
Tél + 33 (0)3 88 21 44 44

2 avenue de l'Observatoire
75272 Paris Cedex 06
Tél: +33 (0)1 44 41 85 00

twitter.com/ena_fr

facebook.com/EcoleNationaleAdministration

www.ena.fr

Eurêka!

#enadocteurs

Ouverture d'un
nouveau concours
d'entrée à l'ENA,
le concours externe
spécial réservé aux
titulaires d'un diplôme
de doctorat.



L'ENA ouvre un concours externe spécial destiné aux titulaires d'un doctorat.

En 2019, le concours porte sur la spécialité «sciences de la matière et de l'ingénieur».

En 2020, il portera sur la spécialité «sciences humaines et sociales». Trois places devraient être ouvertes, s'ajoutant aux places offertes aux trois autres concours (externe, interne et 3^e concours).

Sciences et décision publique

Le nouveau concours permettra en 2019 d'offrir aux titulaires d'un diplôme de docteur (au sens de l'article L 612-7 du code de l'éducation), en particulier ceux ayant investi dans le champ des sciences exactes, d'accéder aux différents corps de la haute fonction publique recrutés par la voie de l'ENA: membres de hautes juridictions (Conseil d'État et Cour des comptes), conseillers des juridictions administratives et des chambres régionales des comptes, corps diplomatique et consulaire, membres des inspections générales, administrateurs civils et sous-préfets, administrateurs de la Ville de Paris.

Modalités du concours

■ Épreuve écrite d'admissibilité

5 h coeff 6

—

Épreuve de rédaction d'une note d'analyse et de propositions à partir d'un dossier de 25 pages maximum.

Le candidat sera invité à conseiller une autorité de l'État sur une question de politique publique.

■ Épreuves d'admission

Un entretien

1 h coeff 4

—

Un entretien permettant, à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle et ses travaux de recherche, d'apprécier les aptitudes, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat ainsi que son aptitude à mobiliser, dans un environnement

professionnel, les connaissances et compétences acquises pour l'accomplissement des fonctions confiées aux corps recrutant par la voie de l'ENA. L'entretien débute par un exposé liminaire d'au plus 10 minutes permettant au candidat de se présenter et d'évoquer son parcours ainsi que ses travaux universitaires. Il se poursuit par des échanges portant notamment sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche, conformément à l'article L.412-1 du code de la recherche. Le candidat est également interrogé sur son aptitude à inscrire son activité dans le cadre général des institutions politiques et administratives françaises et européennes. L'entretien peut donner lieu à des cas pratiques ou à des mises en situation professionnelles en lien avec les fonctions confiées aux corps recrutant par la voie de l'École nationale d'administration. Seul l'entretien donne lieu à notation. Le dossier, dont le modèle est mis en ligne sur le site internet de l'École nationale d'administration, n'est pas noté.

Une épreuve orale en langue anglaise

préparation 15 mn | oral 30 mn coeff 2

—

Cette épreuve comporte la lecture d'un extrait et le commentaire d'un texte de 600 mots environ ayant pour sujet l'actualité européenne et internationale, suivis d'une conversation avec le jury.

En savoir plus

Retrouvez le détail du dispositif sur www.ena.fr, à la rubrique «concours externe spécial docteurs».

Programme de l'épreuve d'admissibilité pour la spécialité «sciences de la matière et de l'ingénieur» ouverte en 2019

1. Connaissances scientifiques et capacité à identifier les questions auxquelles les sciences peuvent apporter une réponse

1.1 Statistiques au service de la décision publique:

apporter une réponse pertinente aux besoins de connaissance des acteurs économiques et sociaux, construction d'indicateurs pertinents; pertinence du pilotage par les indicateurs; de l'expertise à l'évaluation des politiques publiques.

1.2 Évolution scientifique et évolution sociale:

notion de changement et de progrès, enjeux éthiques des sciences et de leurs avancées.

2. Capacité à éclairer la décision publique et son évaluation dans les domaines suivants:

2.1 Ressources naturelles:

consommation de ressources et d'énergie, maintien de la qualité de la vie humaine, sécurité, production et distribution d'aliments et approvisionnement en énergie, énergies renouvelables et non renouvelables, matières premières: transition énergétique, gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique; les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels; eau et conséquences du stress hydrique.

Calendrier 2019

mi-février	ouverture des inscriptions en ligne
mi-avril	date limite de dépôt des candidatures
26 août 2019	épreuve d'admissibilité

2.2 Qualité de l'environnement: comportement respectueux envers l'environnement, utilisation des ressources et élimination des déchets, gestion des déchets, impact sur l'environnement et météorologie locale, biodiversité, durabilité environnementale, contrôle de la pollution et épuisement et régénération des sols.

2.3 Protection de l'environnement (hors transition climatique): les apports de la science et de la technologie au développement durable, les enjeux stratégiques des terres rares et des matières premières stratégiques et critiques.

2.4 Risques: risques naturels et dus à l'homme, décisions concernant le logement, changements rapides (séismes, temps violent), changements lents et progressifs (érosion des côtes, sédimentation), évaluation des risques, changement climatique.

2.5 Politique et sécurité industrielles: robotique, industrie 4.0, installations classées.

2.6 Politique nucléaire (essais, gestion des déchets et recherche): l'avenir de la filière nucléaire en France, l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs; la durée de vie des centrales nucléaires et les nouveaux types de réacteurs; le contrôle des équipements sous pression nucléaires.

2.7 Technologie de l'information et de la communication: brouillage des communications électroniques: enjeux, limites et solutions; sécurité des communications, cyber sécurité.